COMITÉ DE PARENTS

RAPPORT ANNUEL
2022-2023

Présenté lors de l'Assemblée générale annuelle le 5 octobre 2023

Comité de parents
Centre de services scolaire des Patriotes
1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville
comite.parents@cssp.gouv.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENCE **2**

LE RÔLE DU COMITÉ DE PARENTS **3**

MEMBRES DU COMITÉ DE PARENTS **4**

CALENDRIER DES RENCONTRES **5**

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION **6**

Objectif 1 : Soutenir les parents en lien avec la réussite des jeunes et répondre aux consultations du Centre de services scolaire **6**

Objectif 2 : Soutenir les membres du Comité de parents **7**

Objectif 3 : Représenter et exprimer l'opinion des parents **7**

Comité consultatif du transport(CCT)

Objectif 4 : Valorisation du rôle du Comité de parents **10**

Conseil d'administration(CA)

CCSÉHDAA

Fédération des Comités de parents du Québec(FCPQ)

BILAN FINANCIER **15**

RECOMMANDATIONS **18**

CONCLUSION **19**

MOT DE LA PRÉSIDENCE

Chers Parents,

L'année scolaire 2022-2023 se termine et il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel du Comité de parents du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP).

Cette année, nous avons été sollicités de nombreuses fois pour des consultations et des présentations par le CSSP. Pensons, par exemple, à l'élaboration du PEVR ou à la nouvelle offre de services aux élèves HDAA.

Pour mener rondement les activités du Comité de parents, le travail de l'exécutif était essentiel. Je tiens donc à remercier tous les membres du Comité exécutif pour leur travail collaboratif exceptionnel qui a fait toute la différence.

Je tiens également à remercier chaque membre de la direction générale du CSSP, pour leur grande disponibilité et leur ouverture en cours d'année afin de présenter les différents dossiers pour lesquels nous avons été consultés, en particulier, madame Iris Montini, directrice générale adjointe du CSSP, qui a répondu aux questions des parents rencontre après rencontre. Nous sommes choyés, au Comité de parents, d'avoir pu développer cette étroite collaboration qui perdure année après année avec les membres de la direction du Centre de services scolaire des Patriotes.

Il m'est impossible de terminer sans vous remercier, ***Vous,*** parents bénévoles, représentants et substituts au Comité de parents, membres d'un OPP, d'un Conseil d'établissement ou du CCSÉHDAA. ***C'est le temps que vous consacrez généreusement dans la gouvernance scolaire qui permet de faire une différence concrète auprès des élèves dans les écoles du CSSP.***

Je vous souhaite de passer un bel été et au plaisir de vous retrouver à l'automne.

Éric Capuano
Président du Comité de parents 2022-2023

LE RÔLE DU COMITÉ DE PARENTS

Formé de parents, pour les parents, le comité a pour défi de devenir le pivot de la participation parentale au sein du réseau scolaire. Conformément à la Loi sur l'instruction publique, il est le seul comité permanent obligatoire constitué uniquement de parents. Affilié à la Fédération des comités de parents du Québec, le comité est voué à la défense des intérêts des parents, à l'expression de leurs besoins et à la promotion de leur participation.

Bien que le comité de parents soit un comité consultatif du Centre de services scolaire, son influence est grande dans la mesure où sa pensée est claire et articulée et surtout qu'elle est le reflet de la volonté de ceux qui sont là pour représenter l'ensemble des parents.

Le comité de parents est formé de représentants élus. Ils proviennent des conseils d'établissement de chacune des écoles primaires et secondaires. Les représentants au comité de parents ainsi que leurs substituts sont élus parmi les membres parents du conseil d'établissement lors de l'assemblée annuelle des parents, avant le 30 septembre de chaque année. Les représentants parlent aux noms des parents de l'établissement qu'il représente; ils doivent donc être en lien avec ceux-ci. Les réunions du comité sont publiques et se tiennent au siège social du CSSP.

Extrait du fascicule de la FCPQ intitulé ***Les 7 fonctions du Comité de parents***
En plus d'être une instance de consultation incontournable pour le centre de services scolaire, le comité de parents assume la responsabilité de développer et de favoriser la participation des jeunes. Les articles 192 et 194 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* confient sept fonctions au comité de parents et précisent les dossiers qui font l'objet d'une consultation obligatoire par le centre de services scolaire auprès du comité.

1) **Valoriser** l'éducation publique auprès de tous les parents d'un élève fréquentant une école du centre de services scolaire;
2) **Proposer** au centre de services scolaire **des moyens pour soutenir** l'engagement des parents dans leur rôle auprès de leur enfant afin de favoriser leur réussite éducative;
3) **Proposer** au centre de services scolaire **des moyens destinés à favoriser** les communications entre les parents et les membres du personnel de l'école;
4) **Promouvoir l**a participation des parents aux activités de l'école et du centre de services scolaire et désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par le centre de services scolaire;
5) **Transmettre** au centre de services scolaire **l'expression des besoins des parents**, notamment les besoins de formation, identifiés par les représentants des écoles et par le représentant du CCSÉHDAA;
6) **Élaborer**, avec le soutien du centre de services scolaire, et proposer à celui-ci, pour adoption, la politique relative aux contributions financières;
7) **Donner son avis** au centre de services scolaire sur les projets pédagogiques particuliers ou envisagés dans ses écoles; sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaires; sur tout sujet pour lequel il doit être consulté.

MEMBRES DU COMITÉ DE PARENTS

Le Comité de parents 2022-2023 était composé de 59 membres, incluant le représentant du CCSÉHDAA. Sept écoles n'étaient pas représentées cette année.

Membres du comité exécutif

Poste(s)	***Nom / École***
Président	Éric Capuano École Sainte-Marie
Vice-président	Salvatore Mancini École La Roseraie
Trésorier	Nicolas Sallio École de la Passerelle
Agent du Secteur Bleu	Claudia Gagnon[1] École de l'Envolée
Agent du Secteur Rose	Josée Alary[2] École Le Tournesol
Agent du Secteur Vert	Véronique de Foy[3] École Antoine-Girouard
Agente du Secteur Blanc	Bao Huong Trinh[4] École d'éducation internationale
Représentante au Comité consultatif de transport des élèves	Yves Auffret École de la Broquerie
Représentant CCSÉHDAA*	Steve Patenaude Membre du CCSÉHDAA
Première déléguée au Conseil général de la FCPQ**	Marie-Ève Turcotte École Paul-VI et École secondaire de Mortagne
Deuxième déléguée au Conseil général de la FCPQ	Isabelle Ménard École du Moulin

*Comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
** Fédération des comités de parents du Québec

[1] Mme Gagnon n'a assisté à aucune réunion du Comité exécutif
[2] Mme Alary n'a assisté à aucune réunion du Comité exécutif
[3] Mme de Foy n'a assisté à aucune réunion du Comité exécutif
[4] Mme Trinh a remplacé en février 2023 M. William Alvarez Martinez

CALENDRIER DES RENCONTRES

Le Comité de parents s'est rencontré à 10 reprises, incluant une assemblée générale. Ces rencontres ont eu lieu au Centre administratif du CSSP, à Saint-Bruno-de-Montarville.

Le Comité exécutif, formé lors de l'assemblée générale, s'est rencontré à 10 reprises via vidéoconférence, et une séance extraordinaire s'est tenue en personne.

CALENDRIER DES RENCONTRES 2022-2023

Comité de parents	***Comité exécutif***
6 octobre 2022 - Assemblée générale	22 septembre 2022 - (membres 2021-2022)
27 octobre 2022	13 octobre 2022
24 novembre 2022	10 novembre 2022
15 décembre 2022	1er décembre 2022
19 janvier 2023	12 janvier 2023
16 février 2023	2 février 2023
16 mars 2023	9 mars 2023
13 avril 2023	30 mars 2023
11 mai 2023	27 avril 2023
1er juin 2023	18 mai 2023
	6 juillet 2023

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action est une combinaison de ce que le Comité de parents a comme obligations (consultations) et des besoins de ses membres (formations et présentations). Le plan d'action 2022-2023 renfermait **quatre objectifs** visant essentiellement à promouvoir la participation des parents par l'encadrement, la diffusion d'informations et de la formation, de même qu'à faire valoir leurs opinions.

Objectif 1 : Soutenir les parents en lien avec la réussite des jeunes et répondre aux consultations du Centre de services scolaire

Présentations et Consultations de la CSP	***Date***	***Présentateur***	***Retour de consultation***
Consultation relative au Calendrier 2023-2024	27 octobre 2022	Cindy Dubuc, dir.adj. SRÉ[5] Mme Nathalie McDuff	24 novembre 2022
Consultation relative à l'offre de services aux ÉHDAA	27 octobre 2022	Cindy Dubuc, dir.adj. SRÉ	24 novembre 2022
Présentation des services et priorités du CSSP	24 novembre 2022	Luc Lapointe, DG CSSP	
Consultation relative au PEVR – Atelier animé par le consultant externe	24 novembre 2022	Consultant externe (salle divisée en 6 groupes) Mme Clara Mirol – RCGT	
Consultation de la politique relative aux services aux dîneurs	15 décembre 2022	Diane Fortin, dir. Par intérim SOS	19 janvier 2023
Consultation de la politique relative au transport des élèves	19 janvier 2023	Direction du Service de SOS	19 janvier 2023
PEVR - Présentation de la synthèse de la consultation en novembre 2022	16 février 2023	Clara Mirol + J.P. Dufour RCGT	
Consultation relative au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSSP pour les années scolaires 2023-2024 à 2025-2026 / Liste des écoles et des centres du CSSP pour 2022-2023 / Actes d'établissement des écoles et des centres du CSSP pour 2022-2023	16 mars 2023	Ondine Gazzé, du SOS[6]	13 avril 2023
PEVR 2-23-2027 Projet de vision, valeurs, orientations et objectifs	16 mars 2023	Mme Catherine Houpert, dir. SSGC[7]	16 mars 2023
Présentation du processus de désignation de trois membres du CA	16 mars 2023	Gilles Cazade – Président du CA	16 mars 2023

[5] Service des ressources éducatives
[6] Service de l'organisation scolaire
[7] Service du secrétariat général et des communications

Objectif 2 : Soutenir les membres du Comité de parents

	Date	***Présentateur***
Présentation du rôle et des responsabilités du Comité de parents	6 octobre 2022	Exécutif
Présentation de la FCPQ : Mission et services aux parents	15 décembre 2022	Marie-Hélène Talon
Formation sur le rôle et les pouvoirs du CÉ et sur la relation entre président de CÉ et la direction d'école (pouvoir d'influence?)	En continu	Formation par le MEES
Promotion pour le Grand Rendez-vous de la mobilisation de la FCPQ	Avril 2023	Marie-Ève Turcotte
Retour du Colloque de la FCPQ – Présentation des ateliers par les participants		
Grand rendez-vous de la mobilisation - FCPQ	3 juin 2023 - Longueuil	Marie-Ève Turcotte
Rapport des représentants	En continu	Exécutif
Questions-Réponses avec la direction générale adjointe	En continu	Iris Montini - DGA
Animation de la page Facebook du CP	En continu	
Rubrique « À surveiller dans vos CÉ »	En continu	Sébastien Cormier
Publication du document « Les lendemains du Comité de parents » après chaque rencontre, accessible via le site internet du CSSP	En continu	
Publication du procès-verbal de chaque rencontre, accessible via le site internet du CSSP	En continu	

Objectif 3 : Représenter et exprimer l'opinion des parents

Sujet	***Date***	***Présentateur***
Présentation des bons coups	En continu	Tous
Participer aux prises de position de la FCPQ	En continu	Marie-Ève Turcotte

Comité consultatif de transport des élèves du Centre de services scolaire des Patriotes

Chaque centre de services scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au Règlement sur le transport des élèves.

Le mandat du comité consultatif de transport des élèves (CCT) du CSSP est de donner son avis sur :

- La planification, la coordination, le financement et l'administration du transport des élèves;
- Le plan d'organisation du transport des élèves du CSSP et les modalités d'octroi des contrats de transport d'élèves, avant que le CSSP n'adopte ce plan ou ne fixe ces modalités d'octroi;
- Les critères et les modalités d'utilisation d'un service visé à l'article 298 de la Loi sur l'instruction publique (places disponibles), avant que le CSSP ne fixe ces critères ou ces modalités d'utilisation;
- L'affectation de tout ou partie du montant d'une subvention allouée pour le transport des élèves qui peut être affecté à d'autres fins.

Le calendrier 2022-2023 des rencontres : 4 octobre 2022(AGA), 22 novembre 2022, 31 janvier 2023, 28 mars 2023 et le 13 juin 2023.

Monsieur Yves Auffret a siégé au Comité consultatif de transport des élèves du CSSP à titre de représentant du Comité de parents à compter du 4 octobre 2022.

Faits saillants de la rencontre du 4 octobre 2022

Lors de la dernière rencontre du comité en juin 2022, les membres ont convenu des perspectives de travail pour l'année scolaire 2022-2023 pour le dossier du transport scolaire. Ces priorités ont également été établies avec la direction générale et ont été présentées aux membres du conseil d'administration lors de la journée du Lac-à-l'épaule du 20 août 2022.

Ces priorités sont :

a) Renouvellement de l'ensemble des contrats de transport qui viennent à échéance au 30 juin 2023;
b) Renouvellement de l'entente de transport établi entre les établissements d'enseignement privé et le CSS des Patriotes qui vient à échéance le 30 juin 2023;
c) Révision de la politique relative au transport des élèves pour l'entrée et la sortie quotidiennes des classes;
d) Déploiement de l'outil GPS de la compagnie Itsmax Solution Inc. dans les véhicules scolaires du CSSP.

Faits saillants de la rencontre du 31 janvier 2023

a) Présentation de la révision de la politique sur le transport scolaire : J'ai présenté au comité les préoccupations et demandes du comité de parents pour qu'elles soient incluses dans la nouvelle mouture de la politique. Cependant, la politique va demeurer comme présenté pour les mêmes raisons qui ont été évoquées lors de la dernière rencontre du comité de parents.
b) Les négociations se poursuivent avec les entreprises de transport.
c) La compagnie Itsmax Solutions continue le développement de l'outil GPS pour qu'il réponde aux besoins du CSSP.

Faits saillants de la rencontre du 28 mars 2023

Suivi des négociations avec les entreprises de transport

Les négociations avec les entreprises de transport par autobus scolaires et par véhicules de type berline et familiale se poursuivent. La révision des clauses du contrat est terminée. L'objectif de la 4e rencontre du 9 mars était de présenter une offre financière aux transporteurs. À compter de cette année scolaire, le financement provenant du MEQ comporte une enveloppe fixe qui inclut deux mesures, soit carburant et environnement. Des calculs ont donc été effectués afin de déterminer le financement par véhicule incluant ces mesures; l'offre aux transporteurs a été élaborée à partir de ces résultats.

Le CSSP a proposé d'ajouter 2 km supplémentaires par trajet au devis. Ainsi, 120 km seront pris en compte au lieu de 118 km, et cela avant même le calcul de kilomètres additionnels. Cette nouvelle façon de faire devrait générer une marge de manœuvre additionnelle si elle est acceptée par les transporteurs. Lors de

rencontres qui ont eu lieu les 23 et 27 mars, les transporteurs ont présenté leurs contre-offres. Il y a poursuite des négociations.

Budget pour le transport scolaire 2022-2023

Un portrait des prévisions budgétaires de l'année scolaire 2022-2023 du transport scolaire a été présenté aux membres du Comité (CCT). Le budget prévisionnel sur les revenus de cette année affiche un surplus de 21 835 $. Pour l'année scolaire 2023-2024, il y aura une hausse du nombre d'élèves à transporter. Les transporteurs doivent envisager l'acquisition de nouveaux véhicules tout en tenant compte des normes en vigueur, ce qui aura un impact sur le budget de transport. Si l'option est l'achat de véhicules neufs, ceux-ci devront être des véhicules électriques. Si l'option est d'acquérir des véhicules usagés, il y a un manque de disponibilités sur le marché.

Stratégie de déploiement de l'outil d'Itsmax Solutions

Pour s'assurer une meilleure adhésion par les transporteurs de l'outil d'Itsmax Solutions Inc., le Service de l'organisation scolaire (SOS) a demandé des ajustements au système afin de minimiser les manipulations à faire avec l'appareil. Lors du déploiement des cartes de transport aux élèves, les conducteurs n'auront plus à se soucier de savoir si l'élève est bien inscrit dans le véhicule ou non, puisque ce travail se fera par les membres de l'équipe du transport à l'aide de rapports que la compagnie Itsmax Solutions Inc. va développer. D'ici la fin de l'année scolaire, le SOS a demandé que tous les véhicules soient munis des équipements. Dès l'installation il sera possible d'accéder quotidiennement aux données du transport scolaire par cet outil de suivi des véhicules. L'année scolaire prochaine, l'objectif est d'ajouter l'utilisation des cartes de transport par les élèves. Tous les ajustements demandés cherchent à réduire les manipulations effectuées par les conducteurs afin d'accroître leur niveau d'adhésion à l'outil.

Outil de requêtes pour le transport

L'équipe du transport scolaire travaille en collaboration avec le Service des ressources informatiques à implanter un outil de requêtes destiné aux parents. Au lieu de communiquer par téléphone, l'outil en développement favorise les communications écrites, dans le but de répondre plus efficacement aux demandes des parents. Les parents seront avisés de cette nouvelle procédure lors de la transmission de l'Info-Parents de juin. Les membres de l'équipe du transport sont en cours d'apprentissage pour s'assurer que l'outil soit bien maîtrisé et fonctionnel pour la prochaine rentrée scolaire. Cette nouvelle façon de faire sera avantageuse tant pour les parents que pour les membres de l'équipe du transport scolaire

Objectif 4 : Valorisation du rôle du Comité de parents

Le Comité de parents a continué à entretenir ses liens avec différents partenaires.

Direction générale

Tout au long de l'année, nous avons pu compter sur la présence d'un membre de l'équipe de la direction générale du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP), soit Mme Iris Montini, directrice générale adjointe, afin de répondre aux questions des membres. Au cours de la rencontre du 24 novembre 2022, monsieur Luc Lapointe, directeur général du CSSP, est venu rencontrer les membres afin de présenter les services, les objectifs et les principaux enjeux pour l'année 2022-2023 du Centre de services scolaire des Patriotes.

Conseil d'administration

Le Centre de services scolaire des Patriotes est géré par un Conseil d'administration. Ce Conseil d'administration est en fonction depuis le 15 octobre 2020, suivant les modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* en février 2020. La présence des parents permet d'ajouter de la profondeur dans les échanges entourant la réalité vécue par les parents et les élèves.

Le Comité de parents est consulté sur plusieurs dossiers tout au cours de l'année. Le résultat de ces consultations est par la suite transmis au Conseil d'administration dans la plupart des cas, afin que celui-ci prenne une décision.

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de 16 membres, soit 5 parents désignés par et parmi les membres du comité de parents, 5 membres du personnel du CSS, 1 membre du personnel cadre du CSS (sans droit de vote) et 5 membres de la communauté. Sur les 5 parents membre au CA, 3 de ceux-ci ont été désignés en octobre 2020 et 2 en avril 2022. La présidence et la vice-présidence du Conseil d'administration sont assurées par les membres-parents. Lors de l'élection au conseil d'administration en août 2022, monsieur Gilles Cazade, provenant du district 4, a été élu à la présidence. Madame Bao Trinh, provenant du district 5, a été élu à la vice-présidence.

Pour l'année 2022-2023, monsieur Gilles Cazade, n'a pas été réélu comme représentant au comité de parents. Néanmoins, comme la *Loi* le prévoit, il a continué à siéger au CA jusqu'à la fin de son mandat en juin 2023. Les parents membres du Conseil d'administration en date du 30 juin 2023 sont :

Nom	District	Rôle	Fin de mandat
Salvatore Mancini	1	Administrateur	30 juin 2023
Marie-Ève Turcotte	2	Administratrice	30 juin 2023
Eric Capuano	3	Administrateur	30 juin 2025
Gilles Cazade	4	Président du CA	30 juin 2023
Bao Trinh	5	Vice-présidente du CA	30 juin 2025

En avril 2023, le Comité de parents a tenu un nouveau processus de désignation afin de désigner les parents qui allaient prendre la relève de ceux qui terminent leur mandat. Ainsi, madame Stéphanie Laflamme provenant du district 4 a été désignée au premier tour d'appel de candidature. Monsieur Salvatore Mancini, auparavant désigné dans le district 1, a été désigné dans son district d'origine soit le district 2. Aucun parent ne s'étant manifesté pour le District 1. En mai 2023, le Comité de parents a tenu un second tour au processus de désignation. Ainsi, monsieur William Alvarez Martinez provenant du district 1 a été désigné.

Rôle des membres du Conseil d'administration

Le rôle des membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire est d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en veillant à ce que ses établissements bénéficient de conditions optimales

pour la réalisation de leur mission éducative. Il est important de mentionner que bien que les parents qui siègent au conseil d'établissement sont actuellement membres du comité de parents, ceux-ci ne représentent pas le comité de parents et n'ont pas à défendre les positions prises par le comité de parents. Les administrateurs disposent d'une indépendance leur permettant d'agir en leur nom personnel. Ils doivent cependant agir de façon loyale, honnête, intègre, prudente et faire preuve de diligence, de bonne foi et de confidentialité.

De plus amples renseignements sur le rôle d'un administrateur, et divers documents en lien avec cette instance sont disponibles : **https://csp.ca/gouvernance-scolaire/conseil-dadministration/**

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA)

La composition de ce comité est établie en tenant compte des dispositions prévues à la *Loi sur l'instruction publique* et des dispositions fixées par le CSSP.

Le comité CCSÉHDAA a trois mandats officiels selon la *Loi sur l'instruction publique*

- Donner son avis au CSSP sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- Donner son avis au comité de répartition des ressources et au centre de services scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves;
- Donner son avis au CSSP sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le calendrier des réunions du CCSÉHDAA pour l'année scolaire 2022-2023 – Les lundis à 19h15

3 octobre 2022 (Assemblée générale)
17 octobre 2022
21 novembre 2022
13 février 2023
3 avril 2023
5 juin 2023
11 septembre 2023

Madame Chantal Besner est élue présidente et Madame Marie-Noël Nadeau est élue vice-présidente pour l'année 2022-2023.

Le rôle du représentant du CCSÉHDAA au Comité de parents en est un, entre autres, de sensibilisation des autres parents à la réalité des élèves HDAA et leur famille. Il a aussi pour rôle d'assurer un lien entre le CCSÉHDAA et le Comité de parents, par exemple en transmettant de l'information et des positions prises par chaque comité. Cette année le représentant élu est monsieur Steve Patenaude.

Au cours de l'année, les points suivants ont été abordés :

1) **PEVR** : Les membres ont été consultés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton mandaté pour la tenue de la consultation auprès des différents comités et groupes concernée dont le CCSEHDAA.

2) Comme tous les ans, la **Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage** est présentée aux membres afin qu'ils se familiarisent avec le vocabulaire et qu'ils comprennent davantage cette organisation des services.

3) **Projet Douance** : Une présentation des avancées du projet douance et des perspectives pour 2023 - 2024 a été réalisée lors de la rencontre du 5 juin.

4) **Nouvelle offre de services** : Le sujet a été abordé à chacune des rencontres de l'année. Lors de la rencontre du 17 octobre, une présentation de la nouvelle offre de services aux élèves HDAA a été réalisée et la vidéo qui met de l'avant les principaux changements a été diffusée. À la suite de la présentation de l'offre de services ÉHDAA 2023-2024**, les membres du comité CSÉHDAA ont donné un avis favorable à celle-ci tout en précisant les principes suivants :**
   a) Favoriser et faire vivre aux élèves des classes d'enseignement spécialisé **des expériences d'intégration variées;**
   b) Mettre en place les services nécessaires auprès des élèves selon leurs besoins et non pas selon leur diagnostic;
   c) Assurer la formation continue des équipes afin d'améliorer l'expertise collective de ces dernières;
   d) Préciser que les élèves ayant une douance font partie de l'offre de services aux EHDAA. La proposition a été adoptée à l'unanimité

Rencontre 13 février 2023
Suivi de l'implantation de la nouvelle offre de services pour les élèves HDAA

- L'étape actuelle: voir avec le personnel en place pour l'ajout d'heures ou de jours afin de connaître le nombre d'heures manquant pour répondre aux besoins en 2023-2024
- Service intermédiaire: présentation le 20 février

Discussions sur la présence physique des spécialistes dans les écoles. Un trio de spécialistes serait attaché à une école. Selon les besoins, un membre de ce trio devrait physiquement être présent. Les professionnels seront dans les écoles.

Présentation du Centre de services 20 février
Madame Cindy Dubuc et madame Geneviève Lapointe ont présenté la nouvelle offre de services à plus de 210 participants qui étaient présents. Il a été beaucoup question du service intermédiaire et de la quantité des spécialistes.
La prochaine rencontre se tiendra le 3 avril 2023.

Faits saillants de la rencontre du 3 avril 2023

Nouvelle offre de services HDAA

1) Deux présentations virtuelles tenues par le Centre de services pour expliquer la nouvelle offre de services. Une première présentation était destinée aux parents. Plus de 200 parents ont assisté à cette

présentation. La seconde présentation était destinée aux professionnels. Plus de 90 étaient inscrits, environ 70 étaient présents en direct et environ 40 auraient soumis leurs candidatures.

2) Le Centre de services a fait un sondage auprès des professionnels afin de connaître leurs intentions pour la prochaine année sur le nombre d'heures qu'ils seraient disponibles. Malheureusement, le sondage n'a pas été complété par suffisamment de professionnels pour aider le Centre de services à estimer les besoins à combler.
3) Il a été discuté de la pénurie de main-d'œuvre mais également de la pénurie d'espace pour expliquer la nouvelle offre.

4) Il a été discuté si le Centre de services détenait les statistiques sur les besoins des enfants et les interventions. Le Centre de services et les professionnels membres du comité ont exprimé qu'il est privilégié de faire des interventions auprès des enfants et réduire la partie administrative pour les enfants avec des besoins plus ponctuels. Pour les enfants faisant partie du 5% ayant des besoins particuliers avec besoins de suivis individuels, les professionnels documentent davantage le processus.

- **Projet pilote douance**
  Une demande a été faite pour une présentation au comité HDAA à la rencontre du 5 juin.

Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

(Certaines informations ci-dessous ont été extraites du rapport annuel 2022-2023 de la Fédération).

La Fédération des comités de parents du Québec est une organisation sans but lucratif qui tire sa raison d'être de l'existence, dans chacun des centres de services scolaires, d'un comité de parents représentant les parents des élèves des écoles publiques préscolaires, primaires et secondaires. La FCPQ est régie par le Conseil général, le Comité exécutif et le Forum de parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (Forum de PEHDAA). Sa mission est de promouvoir et défendre les droits et intérêts des parents et des élèves des écoles publiques primaires et secondaires en vue d'assurer la qualité des services et la réussite de l'ensemble des élèves.

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) représente aujourd'hui 57 comités de parents, soit les comités de parents de plus de 90% des centres de services scolaires du Québec. L'engagement parental dans les structures scolaires, c'est plus de 18 000 parents bénévoles qui donnent de leur temps et partagent leur expertise afin d'assurer la qualité des services que reçoivent leurs enfants dans une perspective de développement de leur communauté et de la société québécoise. Outre leur présence dans le centre de services scolaire au sein du comité de parents et du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les parents bénévoles œuvrent au sein des conseils d'établissement, des organismes de participation des parents (OPP) et des comités de parents utilisateurs du service de garde de leur école.

Selon ses règles de gouvernance, chacun des comités membres de la Fédération peut déléguer jusqu'à deux parents pour assister à quatre conseils généraux décisionnels dans l'année (novembre, février, avril et mai).

Madame Marie-Ève Turcotte est la 1ère déléguée avec droit de vote et madame Isabelle Ménard est la deuxième déléguée & sans droit de vote)

Notre raison d'être
Nous sommes là pour tous les parents d'élèves du Québec par l'intermédiaire des comités de parents.

Notre mission
➜ La FCPQ accompagne et soutient les comités de parents membres de notre Fédération.
➜ Nous promouvons et défendons les droits et les intérêts des parents dont les enfants fréquentent l'école publique aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire.

Notre vision
➜ La FCPQ est la référence en matière de représentation parentale.
➜ Notre action vise à ce que les parents soient considérés comme des acteurs légitimes et incontournables des instances décisionnelles de l'école publique.

Nos valeurs
➜ Collaboration ➜ Respect ➜ Transparence ➜ Rigueur

LEADERSHIP DE LA FÉDÉRATION
➜ Objectif 1 : Revisiter notre gouvernance afin de mieux réaliser la mission et la vision de la Fédération.
➜ Objectif 2 : Définir clairement le modèle d'affaires de parents.québec afin d'assurer son intégration optimale à la mission et aux opérations de la Fédération.
➜ Objectif 3 : Rallier le plus de comités de parents à notre mission et vision afin d'être encore plus inclusif et d'avoir une voix plus forte.

MOBILISATION DES MEMBRES
➔Objectif 4 : Continuer à faire connaître et à valoriser l'importance de l'engagement parental afin d'avoir une relève de parents engagés.
➔Objectif 5 : Motiver et intéresser les membres à continuer à s'impliquer afin d'assurer notre pérennité.

SERVICES AUX MEMBRES
➔Objectif 6 : Cibler les besoins de nos membres afin de mieux y répondre.
➔Objectif 7 : Mettre nos membres au cœur de nos communications.

PORTER LA VOIX DES PARENTS
➔Objectif 8 : Assurer la visibilité de l'organisation et continuer d'accroître la notoriété de la FCPQ comme organisation de référence en éducation au Québec.
➔Objectif 9 : Faire connaître les positions des parents auprès des partenaires et dans l'espace public.

En mai 2022, la FCPQ a vu l'adoption de sa nouvelle planification stratégique. Un volet à la mission de l'organisation… celui du soutien et de l'accompagnement de nos membres a été ajouté. Ces changements sont le résultat de plusieurs années de préparation. Cet ajout à la mission et la planification stratégique dans son ensemble sont notre guide au quotidien, dans chacune de nos actions et interactions. Au cours des dernières années, toute l'équipe de la FCPQ a travaillé avec diligence et respect avec les partenaires en éducation, avec le ministère et avec les ministres, toujours axée sur notre mission de promotion et de défense des droits et des intérêts des parents dont les enfants fréquentent l'école publique aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire. Les fruits de notre posture ont été mis en évidence par notre présence et notre voix toujours croissantes, dans des dossiers tels que :

• le projet de loi 9 « Loi sur le protecteur national de l'élève »
• le projet de loi 19 « Loi sur l'encadrement du travail des enfants »
• la consultation du ministère des Transports et de la Mobilité Durable du Québec sur les principaux enjeux et pistes de solutions de la sécurité routière autour des écoles.

Au niveau des affaires courantes, la FCPQ a dû (encore) cette année repenser et réinventer ses activités et instances et nous avons trouvé des moyens innovants d'offrir nos services et de soutenir nos membres. En tant qu'équipe, nous nous sommes engagés à fournir des résultats quantitatifs le plus simplement et clairement possible. Nous sommes particulièrement fiers de :

• la création de la Semaine nationale de l'engagement parental en éducation;
• la croissance de nos services-conseils depuis quatre ans;
• le projet-pilote des agents de mobilisation;
• les visites dans les régions pendant nos Journées de mobilisation.

Alors que nous nous tournons vers les champs de 2023-2024, c'est avec fébrilité que nous lancerons le 50e anniversaire de la FCPQ. Nous espérons vous voir tous le 1er juin 2024 pour célébrer et souffler ensemble des pissenlits pour remplir des champs pour un autre cinquante ans !

BILAN FINANCIER

Monsieur Nicolas Sallio a occupé la fonction de Trésorier pour l'année 2022-2023. Les dépenses du Comité de parents représentent un montant de 16 975,78 $ sur un montant de 20 000 $. Il y aura donc un montant inutilisé de 3 024,22 $. Ce montant n'étant pas transférable, il sera remis au Centre de services solaires des Patriotes lors de la clôture finale du bilan financier.

Dans le fonds à destination spéciale, il y a un montant de 1 071,11 $. Ce montant sera transféré à l'année 2023-2024.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT					
CODE	DESCRIPTION	BUDGET DISPONIBLE	BUDGET ACJ 2022-2023	SOLDE 2022-2023	FINAL 2022-2023
	Revenus				
	Allocations CSP	20 000,00 $	20 000,00 $		
903	Autres revenus		0,00 $		
	TOTAL	20 000,00 $	20 000,00 $		
	Dépenses				
300	Frais de déplacements / Gardiennage	7 000,00 $	4 275,50 $	2 724,50 $	4 275,50 $
400	Fourniture et matériel	250,00 $	278,66 $	(28,66 $)	278,66 $
505	Honoraires professionnels	7 500,00 $	7 776,00 $	(276,00 $)	7 776,00 $
511	Autres services	5 000,00 $	4 271,89 $	728,11 $	4 271,89 $
802	Frais discrétionnaires	250,00 $	373,73 $	(123,73 $)	373,73 $
	TOTAL	20 000,00 $	16 975,78 $	3 024,22 $	16 975,78 $
	TOTAL (Surplus / Déficit)	0,00 $	3 024,22 $	3 024,22 $	3 024,22 $

Fond à destination spéciale				
CODE	DESCRIPTION	FINAL 2021-2022	BUDGET 2022-2023	FINAL 2022-2023
	Revenus			
	Résiduel 2017-2018	1 071,11 $	1 071,11 $	1 071,11 $
	Autres revenus			
	TOTAL	1 071,11 $	1 071,11 $	1 071,11 $
	Dépenses			
	TOTAL	0,00 $	0,00 $	0,00 $
	Solde à reporter	1 071,11 $	1 071,11 $	1 071,11 $

RECOMMANDATIONS

Suite à un sondage auprès des membres, voici quelques **éléments** soulevés qui pourraient être envisagés **afin d'améliorer le fonctionnement du Comité de parents :**

Pistes d'amélioration pour 2023-2024

- Gestion du temps lors des prises de parole;
- Chronométrer la durée des points à l'ordre du jour;
- Possibilité d'assister à distance;
- Prendre le temps de lire les questions à la DGA même si elles seront répondues à la prochaine séance et travailler à permettre les questions séance tenante.

De plus, les membres ont pu faire des **suggestions pour des idées de conférences, de formations ou d'informations à recevoir**.

Voici une liste des idées de dossiers ou de sujets pour 2023-2024

- Le respect;
- La violence;
- L'intimidation;
- Formation pour outiller les parents dans l'accompagnement de leur enfant dans les études;
- Conférences;
- Théâtre;
- Fonctionnement dans un CÉ, les bonnes pratiques d'animation;
- Comment faire vivre un OPP;
- La boîte à lunch d'un enfant difficile.

CONCLUSION

Comme vous avez pu le constater à la lecture de ce rapport annuel, l'année a été bien remplie.

Que ce soit en vous exprimant sur les sujets pour lesquels il y a eu consultation, en participant activement lors des réunions, en posant des questions ou en apportant vos idées, c'est ainsi que vous contribuez à faire avancer les choses.

Très Chers Parents, je vous remercie encore une fois pour tout le temps que vous avez investi généreusement tout au long de l'année scolaire.

En terminant, j'aimerais mentionner le travail exceptionnel de Mme Marlène Girard, secrétaire du Comité de parents. Marlène, merci de m'avoir accompagné encore cette année et de m'avoir simplifié la vie.

Au plaisir de vous rencontrer à nouveau à l'automne,

Éric Capuano
Président du Comité de parents 2022-2023